

2. Le gouvernement songe-t-il à des programmes spéciaux destinés à perfectionner les femmes déjà affectées à des postes de commis et de secrétaires dans la fonction publique et à leur permettre d'aspirer à des postes plus élevés?

[Français]

L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État): La Commission de la Fonction publique me transmet les renseignements suivants: 1 et 2. Reconnaissant que la femme est sous-représentée dans les postes supérieurs de la Catégorie de la direction et de la Catégorie de l'administration et du service extérieur, la Commission de la Fonction publique envisage de prendre des mesures qui devraient augmenter les possibilités de carrière de la femme dans la Fonction publique.

[Traduction]

LE DOCTEUR COX—LE RAPPORT SUR L'ÉPIDÉMIE DE TYPHOÏDE À BORD DE L'ORONSAÏ

Question n° 1646—**M. Baldwin:**

1. Quel poste le docteur Kenneth Cox, de Vancouver, occupait-il au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social au moment où l'épidémie de typhoïde a éclaté à bord du cargo «Oronsay» de la ligne P & O?

2. Depuis cet incident, le docteur Cox a-t-il démissionné de son poste, a-t-il été rétrogradé ou a-t-il été congédié de la Fonction publique et, dans l'affirmative, dans quelles circonstances?

3. Le docteur Cox a-t-il informé le ministre et ses autres supérieurs qu'il était disposé à rédiger un rapport sur l'incident de l'Oronsay, et qu'il avait l'intention de le faire?

4. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a-t-il consenti à ce que le docteur Cox rédige ce rapport et qu'il le publie et, sinon, pour quels motifs a-t-on refusé au docteur Cox la permission de le rédiger ou de le publier?

5. A-t-on d'abord permis, puis défendu au docteur Cox de rédiger ce rapport?

6. Le ministre ou des représentants du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social ont-ils rencontré les représentants de la ligne P & O ou correspondu avec eux au sujet de la publication d'un rapport sur l'épidémie de typhoïde de l'Oronsay et, dans l'affirmative, les représentants de la P & O ont-ils demandé que le Ministère ne rédige ni ne publie aucun rapport sur l'incident de l'Oronsay, et qu'il ne permette à aucun de ses employés de le faire?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Le D^r Cox faisait fonction de médecin suppléant chargé de la clinique de Vancouver, Direction générale des services médicaux, ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

2. Le D^r Cox n'a été ni rétrogradé, ni démis de ses fonctions à la Direction générale des services médicaux du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, mais par lettre en date du 11 avril 1970, il a donné sa démission, celle-ci prenant effet le 17 août 1970.

3. Oui.

[Mr. Broadbent.]

4. Oui. Le ministère a consenti à ce que le D^r Cox prépare un rapport. Le D^r Cox n'a pas demandé par écrit le droit de le publier. Un rapport général est prévu sur les travaux, dans ce domaine, de différents services du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

5. Non.

6. Oui. Des représentants du ministère ont rencontré des représentants de la ligne P. & O. et correspondu avec eux. Le Ministère n'a reçu aucune requête lui demandant de ne pas préparer ou publier de rapport ou d'empêcher toute personne de préparer ou de publier un rapport.

[Français]

QUÉBEC—SOMMES D'ARGENT DÉPENSÉES PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LA CONSTRUCTION D'ÉCOLES TECHNIQUES ET LES COURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Question n° 1652—**M. Lambert (Bellechasse):**

1. Quel a été le montant dépensé par le gouvernement fédéral au cours de l'année financière 1968-1969 pour les écoles techniques au Québec?

2. Quel a été le montant dépensé par le gouvernement fédéral, au cours de l'année financière 1968-1969 et 1969-1970, pour les cours de formation professionnelle, cours de recyclage et cours aux adultes, dans la province de Québec?

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): 1. Le gouvernement fédéral a versé \$54,698,556 pour la construction et l'équipement d'écoles techniques et professionnelles dans le Québec, au cours de l'année financière 1968-1969.

2. Voici les montants des dépenses faites dans le Québec pour la formation professionnelle dans le cadre du Programme de formation de la main-d'œuvre du Canada: 1968-1969, \$66,322,000; 1969-1970, \$84,400,000 (chiffre estimatif).

[Traduction]

LA FERMETURE DE BUREAUX DE POSTE À BONAVISTA-TRINITY-CONCEPTION

Question n° 1662—**M. Moores:**

1. Combien a-t-on fermé de bureaux de poste à Bonavista-Trinity-Conception?

2. Combien le Ministère a-t-il actuellement l'intention d'en fermer?

3. Combien y a-t-il en tout de bureaux de poste dans la circonscription de Bonavista-Trinity-Conception?

4. Quelle est la politique du gouvernement pour ce qui est de reconsidérer et d'ouvrir de nouveaux bureaux déjà fermés ou de ne pas fermer ceux que l'on se propose de fermer?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes):

1. Depuis le 25 juin 1968, huit.

2. Vingt-deux.